Bongo, enfin la rupture

- Zone Franche -

CADTM, 9 juin par Pauline Imbach

Omar Bongo est mort

Doyen de la Françafrique, le président du Gabon, Omar Bongo Ondimba, est mort d'un cancer des intestins ce lundi 8 juin à l'hôpital Quiron de Barcelone. Agé de 73 ans, le dictateur a passé plus de quarante au pouvoir.

Installé en 1967 par Jacques Foccart |1.| à la tête d'un émirat pétrolier du Golfe de Guinée, Omar Bongo, membre des réseaux maçonniques, a été l'ami et le bras droit africain de tous les présidents de la Vème République. De De Gaulle à Sarkozy sans rupture, ni trahison, il a été l'acteur privilégié de la françafrique comme de la mafiafrique, aidant la France et ses multinationales à maintenir une domination politique et économique coloniale sur son pays et plus largement sur le continent africain. Bongo était un fin connaisseur de la scène politique hexagonale. Il a su se rendre indispensable en se créant un réseau d'obligés à Paris, de droite comme de gauche. Ainsi le soir de son élection, Nicolas Sarkozy, qui avait pourtant annoncé la « rupture » avec des pratiques d'un autre temps et de ténébreux réseaux franco-africains, a appelé un seul dirigeant étranger : Omar Bongo, pour le remercier de ses « conseils ».

Des casseroles aux marmites

Comme un dernier pied de nez à son peuple, Omar Bongo a eu la chance de mourir sans être jugé ni puni pour les crimes qu'il a commis. Le président gabonais est pourtant impliqué dans de nombreuses affaires comme l'affaire Elf, celle du financement de campagnes électorales en France |2.| ou encore, dernière en date, celle des biens mal acquis.

En 1994, éclate l'affaire Elf |3.|. Ce procès portant sur des détournements de fonds d'un montant global de plusieurs centaines de millions d'euros entre 1989 et 1993*, a mis au jour les circuits de l'argent "noir" du pétrole, entre chefs d'Etat étrangers, les réseaux politiques français et les grands patrons. Omar Bongo est au première loge de cette affaire politico-financière, accusé de détournement de fond. L'instruction et les débats révèlent par exemple que le président du Gabon pouvait toucher des bonus à la signature d'un contrat, compris entre 1 et 5 millions de dollars, ou bénéficier des abonnements (de 40 cents à 1 dollar par baril de brut). Dans un rapport sur le blanchiment de l'argent sale aux Etats-Unis, le Congrès américain a estimé à 100 millions de dollars les sommes détournées chaque année par le président Bongo et son entourage. Bongo et les membres de son clan n'ont pourtant pas été condamnés par la justice.

Ce n'est pas tout, en 2007 commence un feuilleton judiciaire dans lequel Omar Bongo joue un des premiers rôles. En effet, une enquête judiciaire révèle l'important patrimoine mobilier et immobilier français d'Omar Bongo Ondimba du Gabon, de Denis Sassou Nguesso du Congo et de Teodoro Obiang Nguéma de la Guinée équatoriale. Dans cette affaire, ils sont tous trois accusé de « recel de détournement de fonds publics, blanchiment, abus de bien social, abus de confiance et complicités ». Selon Transparence international France et l'association Sherpa, ces biens mal acquis seraient constitués de 70 comptes bancaires ouverts en France au nom de sa famille et de 33 biens immobiliers prestigieux, dont une dizaine d'appartements à Paris, équiva